

Au regroupement cégep on vante et fête le SPECA, mais on travaille... aussi

Le premier regroupement cégep de l'H-2009 de la FNEEQ s'est tenu les 29 et 30 janvier 2009, date quasi-limite pour que les représentants des syndicats puissent se souhaiter « Bonne année ». Et cette année partait effectivement sur un bon pied – on fêtait le **GAIN du SPECA relatif à la RÉCUPÉRATION SALARIALE de la REPRISE des JOURNÉES DE GRÈVE**, gain dont le caractère politique n'échappait à personne. Un 5 à 7, le jeudi soir, regroupait vos délégués au regroupement, les salariés de la FNEEQ et des « services juridiques » ayant collaboré à cette cause, en plus des instances politiques de la FNEEQ sur lesquelles nous avons toujours pu compter. Manquaient malheureusement les enseignants du SPECA qui ont témoigné dans ce dossier, mais nombreux furent les commentaires élogieux à leur égard, les membres des différents exécutifs sachant bien que tous les syndiqués ne sont pas habitués à intervenir devant des instances juridiques ou quasi judiciaires et que cette implication demande un effort particulier pour plusieurs d'entre eux.

Mais avant cette soirée, le jeudi en journée et le vendredi, les principaux sujets abordés ont été traités, dans les faits, comme deux sessions de formation :

a) l'une sur la jurisprudence applicable au réseau cégep par l'analyse de nombreuses décisions arbitrales rendues au cours des derniers mois, décisions axées sur le harcèlement psychologique et l'application de l'article 5-18.00 gérant l'application des mesures disciplinaires;

b) l'autre sur la « gestion par les pairs » (lire gestion des départements), sujet qui devrait revenir dans les syndicats locaux en préparation du contenu du projet syndical de la prochaine ronde de négociations.

Puis le regroupement cégep a adopté le calendrier de travail du comité de négociation que vous trouverez à la fin de l'article. Le calendrier s'inscrit dans le cadre du développement d'un possible front commun et la poursuite des discussions avec le gouvernement sur des ajustements à la loi 37 gérant les négociations du secteur public – deux sujets sur lesquels les assemblées syndicales seront consultées lorsque le tout prendra une forme plus précise.

Autre sujet ayant occupé le regroupement : le dossier sur la Profession enseignante. Le regroupement s'est penché sur le suivi du travail du comité sur la Profession ensei-



... SOMMAIRE ...

- Si l'on ne prend pas l'offensive, ils vont nous la faire payer leur crise... 3
- 10^e Colloque Gérard-Picard CSN (1^{re} partie)..... 4

❖ ❖ Suite de la page 2

gnante (comité mixte fédérations syndicales, Fédération des cégeps / Ministère dont vous avez reçu le rapport 2007-2008 récemment dans vos casiers¹) en adoptant la proposition suivante :

Que le regroupement cégep mandate ses représentantes et ses représentants, après harmonisation avec la FEC-CSQ et la FAC.

1) *De présenter et de défendre auprès des représentants politiques de la partie patronale, la nécessité d'une conclusion conjointe aux travaux du comité paritaire sur la Profession enseignante, conclusion qui :*

- *reconnaisse que plusieurs facteurs ont affecté, souvent de manière importante, la pratique de l'enseignement collégial et ont eu des incidences sur les activités individuelles et collectives d'enseignement, notamment les activités de base que sont la préparation, la prestation et l'adaptation, l'encadrement et l'évaluation;*
- *convienne, sans admission aucune quant aux conditions nécessaires pour y arriver, de la pertinence de travaux conjoints, préparatoires à la négociation et permettant de revoir le mode de financement, la mesure et la description de la tâche des enseignantes et des enseignants;*
- *évoque, sans disposer de ces travaux à moyen terme, que la situation actuelle exigerait des interventions à court terme de manière à amorcer un redressement des situations manifestement problématiques liées à l'encadrement et aux nombreuses préparations.*

2) *De présenter selon le résultat de cette démarche, au plus tard au regroupement de mars et si nécessaire lors d'un regroupement spécial en février :*

- *une analyse de la situation et des recommandations sur d'éventuels travaux préparatoires à la négociation, notamment sur les préalables nécessaires;*
- *un plan d'action concerté avec la FAC et la FEC (CSQ) si la situation l'exige.*

Évidemment, de nombreuses informations nous sont communiquées lors d'un regroupement cégep. Sans les reprendre au complet, un sujet qui devrait nous interpeler, comme syndicat, lors de la session H-2009 : il s'agit d'une annonce de la ministre de l'Éducation, qui devrait, dès l'ouverture de la nouvelle session de l'Assemblée nationale, mettre au feuilleton la Loi sur la gouvernance – loi soumise à des débats en Commission parlementaire. Notons finalement que le travail sur les mesures d'employabilité suit son cours.

1 Le SPECA vous avait déjà communiqué ce rapport, sous une autre forme, au printemps 2008.

RÉUNION DU REGROUPEMENT CÉGEP DES 29 ET 30 JANVIER 2009

Calendrier de mise en route de la négociation

SESSION HIVER 2009	
Regroupement 29-30 janvier	Dépôt du calendrier
Du 15 février à la fin mars	Tournée des syndicats
Regroupement 19-20 mars	Débat de fond sur les enjeux de la négociation Moment prévu pour le dépôt de l'analyse de la conjoncture du CCSPP
Regroupement 14-15 mai	Dépôt de l'analyse sectorielle de la conjoncture
SESSION AUTOMNE 2009	
Regroupement 20-21 août	Dépôt du projet de demandes sectorielles
Regroupement 4 septembre	Dépôt des demandes sectorielles harmonisées Moment prévu pour le dépôt des demandes de table centrale
Septembre	Consultation des assemblées générales
Regroupement 15-16 octobre	Retour de consultation des assemblées générales sur les demandes sectorielles et de table centrale
30 octobre	Dépôt des demandes sectorielles et de la table centrale auprès de la partie patronale
Session de formation sur la négociation au moment du dépôt	
Regroupement automne	Discussion sur les marges de manœuvre du comité de stratégie

Si l'on ne prend pas l'offensive, ils vont nous la faire payer leur crise

Dans les mois à venir, nous aurons à nous prononcer sur la stratégie à adopter lors de la prochaine ronde de négociations, compte tenu de la conjoncture politique et économique. Bien que cette conjoncture soit appelée à évoluer, il est d'ores et déjà assuré que les prochaines négociations se dérouleront sur fond de crise économique et de gouvernance libérale à Québec et d'incertitude (néo-conservatrice ou néolibérale) à Ottawa.

Dans ce contexte, il est déjà à prévoir que les gouvernements et leurs amis, ici et ailleurs dans le monde, qui ont causé ce gâchis, tenteront par tous les moyens de nous la faire payer cette crise. La vieille rengaine à l'effet qu'il n'y a plus d'argent dans les coffres de l'État pour les services publics (à l'exception semble-t-il de la voirie), on n'a pas fini de l'entendre. Il sera sans doute demandé aux salariés syndiqués de consentir à des concessions pour aider l'économie à se remettre, comme c'est le cas présentement dans le secteur de l'automobile où l'on demande aux travailleurs de consentir des baisses de salaires pour sauver leurs emplois en allant même jusqu'à insinuer qu'ils sont en quelque sorte, responsables de la crise actuelle.

Nous aurons donc à discuter prochainement, si en période de crise économique, les salariés, et en particulier les salariés de l'État, doivent restreindre leurs demandes, voire faire des concessions pour contribuer à la reprise économique. Ou au contraire, la meilleure façon de sortir de cette crise c'est justement que les salariés et les sans-emploi voient leur pouvoir d'achat s'accroître à la faveur d'investissement massif dans des projets économiques de bien commun (écologie, santé publique, services sociaux, éducation, etc.)

Voilà les deux voies qui risquent fort de s'affronter aux prochaines négociations et face auxquelles nous aurons à nous positionner.

Évidemment, nous salariés, avons tendance à privilégier la seconde voie qui a maintes fois démontré son efficacité

au cours du siècle dernier. C'est aussi celle qui offre les meilleures perspectives d'équité sociale.

Mais restons lucides. Ce n'est pas parce que cette voie pour sortir de la crise s'avère la plus efficace, la plus rationnelle et surtout la voie qui respecte le mieux les intérêts collectifs de tous les salariés et sans-emploi qu'elle s'imposera.

Ce n'est visiblement pas la voie que privilégient nos dirigeants politiques, et en premier chef, l'ignoble gouvernement Charest/Forget qui maintient, malgré un sévère blâme du Bureau international du travail, le décret unilatéral de nos conditions de travail en l'appuyant d'une loi matraque injustifiée.

Il apparaît de plus en plus clair, quelque soit l'évolution de la conjoncture économique, que nous devons dès maintenant nous mettre en mode offensif et prendre l'initiative du débat public en annonçant clairement notre intention non seulement de ne pas faire les frais de la présente crise, mais de contribuer activement à lutter pour une sortie de crise qui renforce les services publics, et plus particulièrement ceux des secteurs de la santé et de l'éducation et qui contribue à garantir une meilleure redistribution des richesses en améliorant les conditions de vie et de travail ainsi que le pouvoir d'achat des salariés, des sans-emploi et des plus démunis.

Non seulement nos demandes en négociation devront-elles s'inscrire dans une stratégie offensive, mais il faudra aussi que notre mobilisation et nos actions soient à la hauteur... au moins cette fois-ci.

C'est de tout cela que nous aurons à nous parler au cours de cette session. Et pour alimenter notre réflexion, nous comptons à cet effet, mettre à votre disposition un certain nombre de textes d'analyse, d'expériences syndicales passées et de bilans de luttes récentes dans les pages du SPECA-HEBDO ainsi que sur notre site Web.

10^e Colloque Gérard-Picard CSN

« Économie et main-d'œuvre »

1^{re} partie

Les 26 et 27 novembre dernier, j'ai représenté le SPECA lors du 10^e Colloque Gérard-Picard tenu à Drummondville, sous le thème de « Économie et main-d'œuvre ».

Il s'agit d'une activité de la CSN organisée tous les deux ans par ses syndicats du secteur privé, activité pour laquelle des places en nombre limité sont réservées aux syndicats du secteur public.

Dans les prochains numéros du **SPECA-HEBDO**, je ferai des comptes-rendus de ce colloque comme d'habitude bien organisé et enrichi par des conférenciers crédibles et très intéressants.

Le thème de ce colloque se situe dans un climat d'incertitude économique causé par la crise d'abord financière, puis économique aux États-Unis qui n'est pas sans conséquence sur notre propre économie à cause en particulier de l'absorption par le marché américain de 85 % de nos exportations.

De plus, la conjoncture économique sera fortement influencée par le déclin démographique, facteur essentiellement occidental et particulièrement québécois, qui ajouté au nombre grandissant de mises à la retraite dans les prochaines années, conduira à des problèmes de recrutement de main-d'œuvre qui menacent déjà des secteurs entiers de l'économie et la survie de certaines de nos villes et municipalités.

Ces réalités nécessitent une implication syndicale accrue dans les entreprises pour la création de nouveaux emplois et la protection de ceux qui sont existants.

Il est du devoir des syndicats de pousser les employeurs à développer de nouveaux produits et à explorer de nouveaux



marchés, ce qui à la fois peut créer de nouveaux emplois et améliorer nos conditions de travail.

Cette implication syndicale peut heurter la partie patronale qui craint peut-être devoir en partager éventuellement les bénéfices.

Comment se positionner devant ce contexte inédit ? Comment s'impliquer pour l'avenir dans l'intérêt de nos membres ? Quelle doit être l'action syndicale dans le développement de l'entreprise ?

Voilà des questions à soumettre aux participants.

Robert Thibault